

coup un empire si despotique qu'il semblait que M. l'Intendant même devait lui obéir aveuglement.

"Vous aurez sans doute vu M. de Courtemanche apporter la nouvelle de la mort de M. de Frontenac de la part seule de M. de Callières. M. de Champigny qui l'avait envoyé exprès à Montréal pour lui en faire part, fut si surpris de ne lui avoir pas demandé les mesures qu'ils devaient prendre tous deux, que n'ayant reçu aucune de ses réponses fut contraint lui-même de vous dépêcher Vincelot un mois après pour vous rendre un compte de l'état des affaires. M. Callières le traita avec tant de mépris par une lettre, que l'on eût dit que ce n'était pas son affaire de vous donner avis de l'état d'un pays. Je ne sais pas si M. de Champigny vous en envoie une copie. C'est pourtant une chose à voir. M. de Callières se trouve donc si rempli de lui-même par l'honneur qu'il avait de maîtriser par intérim, qu'il prétendait que la provision dût être enregistrée en plein Conseil souverain, comme s'il eût été effectivement général. Ce fut encore un sujet de plaisanterie aux Conseillers auxquels il en envoyait seulement une copie, grande invective encore qu'il fit à M. de Champigny sur ce que cet hiver il avait fait mettre à couvert un buste du Roy que la neige avait miné avec la même force pour ainsi dire que ferait le vitriol, sans faire réflexion que Monsieur l'Intendant ayant lui-même fait présent de cet ornement à la ville, il voulait la conserver pendant la mauvaise saison pour l'exposer cet été dans un endroit plus anguste qui pût le mettre dorénavant à l'abri des injures du temps. Ce jour ici a-t-il encore voulu forcer qu'on lui rendit des honneurs, *honneurs* que nos lieutenants généraux n'oseraient afficher, se contentant seulement de les recevoir quand on les leur donne de bonne grâce, et lors qu'on ne leur accorde point ils se rendent justice à eux-mêmes puisque l'on observe en cela la loi du Prince.

"Si M. de Callières était regardé comme le père de la Patrie l'amour et les délices des Nations, nos alliées, tel qu'a été M. de Frontenac, je me serais fait un plaisir d'engager M. de Vaudreuil de ne pas tout à fait s'arrêter à la lettre. On l'aurait prévenu. Nous eussions été ravis de trouver une occasion comme celle de notre revue, de lui marquer qu'en perdant le soutien et l'appui des gens de guerre, il nous demeurait encore une espèce de consolation dans l'affliction publique par les vœux que l'on pouvait offrir en faveur d'un homme qui pourrait mériter la grâce du Prince ; mais bien loin que l'on ait ici ces sentiments je vois que l'on ne fait pas beaucoup d'état de sa personne.

"Persuadez-vous donc, Monseigneur, que M. de Callières ne veut point entendre parler du tout que lesdites troupes soient du corps de la marine. Il n'en a pas l'esprit et ne veut pas même goûter cette pensée, à peu près comme ces philosophes attachés à leur Aristote, ou à de vieux médecins entêtés à leurs premiers sentiments qu'ils ont tirés des anciens auteurs.